



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



Association DROMOLIB

30 rue Archinard – 26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'Association Dromolib,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Dromolib relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur les subventions.
Nous avons vérifié le cadre conventionnel des subventions reçues de la part des divers organismes ainsi que leur correcte comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant l'administration de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

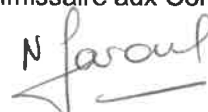
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 26 mars 2024
Le Commissaire aux Comptes,



Nadine SAROUL
Cabinet GUGARD VEYRET SA

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	8 700	3 229	5 471	8 371	2 900	34.64	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	126 322	31 978	94 344	98 143	3 799	3.87		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	290		290	90	200	222.22		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	2 484		2 484	2 484				
Total I	137 796	35 207	102 589	109 088	6 499	5.96		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 521		13 521	14 391	870	6.05	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	181 326		181 326	151 744	29 582	19.49	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	23 195		23 195	41 512	18 317	44.12		
Charges constatées d'avance (2)	84		84	3 675	3 590	97.71		
Total II	218 126		218 126	211 321	6 804	3.22		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	355 922	35 207	320 714	320 409	305	0.10		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	71 438		51 900		19 538	37.64
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires			750		750	100.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 390		19 538		3 147	16.11
	Situation nette (sous total)	87 828		72 188		15 640	21.67
	Fonds propres consommptibles						
	Subventions d'investissement	86 015		91 046		5 031	5.53
	Provisions réglementées						
	Total I	173 843		163 233		10 609	6.50
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 719		84 145		23 425	27.84
	Emprunts et dettes financières diverses	30 000				30 000	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 380		27 961		21 581	77.18
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	49 772		32 237		17 536	54.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 700		2 700	100.00
	Autres dettes			10 133		10 133	100.00
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	146 871		157 176		10 304	6.56
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	320 714		320 409		305	0.10



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	3 210	2 974	236	7.93
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	34 367	21 137	13 229	62.59
Parrainages	29 727	25 384	4 342	17.11
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	292 673	190 702	101 971	53.47
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	494	3 005	2 511	83.56
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	210	0	210	NS
Total I	360 681	243 203	117 477	48.30
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	60 885	50 514	10 372	20.53
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 432	2 115	3 316	156.78
Salaires et traitements	187 465	131 705	55 760	42.34
Charges sociales	55 132	30 629	24 503	80.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 890	4 847	23 043	475.35
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 301	282	3 020	NS
Total II	340 105	220 092	120 013	54.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	20 575	23 111	2 536	10.97

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5	182	176	97.09
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	5	182	176	97.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 382	1 122	260	23.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	1 382	1 122	260	23.17
2. Résultat financier (III-IV)	1 377	941	436	46.38
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	19 198	22 171	2 972	13.41
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		149	149	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		149	149	100.00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		149	149	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		149	149	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 808	2 633	175	6.65
Total des produits (I+III+V)	360 686	243 534	117 152	48.10
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	344 296	223 997	120 299	53.71
5. EXCEDENT OU DEFICIT	16 390	19 538	3 147	16.11



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 320 714.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 360 680.58 Euros et dégageant un excédent de 16 390.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

INFORMATIONS GENERALES

L'association Drômolib a pour objet notamment la promotion de tous les moyens de déplacements doux et alternatifs favorisant le partage, le respect des personnes et un développement durable.

Son siège est situé 30 Rue Archinars, à Crest.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a signé une convention avec INITIACTIVE, pour un apport de 30 000€, remboursable.

Cette somme, initialement portée en Fonds propres avec droit de reprise, en compte 103100, a été reclassée en Autres prêts, en compte 168100, en application du règlement ANC 2018-06 sur les conditions relatives au droit de reprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2014-03 et ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

BENEVOLAT / MISE A DISPOSITION

L'association a conclu une convention avec la CCCPS POUR LA MISE 0 DISPOSITION DE 7 VAE EN 2022 (5 acquis en 2021 et 2 en 2022). Cette mise à disposition a fait l'objet d'une comptabilisation.

Le coût d'achat des 7 VAE est de 15 181.77€ en 2022, avec un amortissement sur 5 ans. Nous avons constaté une mise à disposition pour 3 036.35€

Au cours de l'exercice, l'association a recensé les heures de bénévoles effectuées. Elles ont été comptabilisées pour 1340 H, valorisées au SMIC + 25% de charges sociales, soit un montant de 19 513.75€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 700		2 250
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 976		17 181
Matériel de transport	79 016		3 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 139		977
TOTAL	105 131		21 191
Autres participations	90		200
Prêts, autres immobilisations financières	2 484		
TOTAL	2 574		200
TOTAL GENERAL	116 405		23 641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 250	8 700	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			29 158	
Matériel de transport			82 049	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 115	
TOTAL			126 322	
Autres participations			290	
Prêts, autres immobilisations financières			2 484	
TOTAL			2 774	
TOTAL GENERAL		2 250	137 796	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	329	2 900		3 229
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11	6 823		6 834
Matériel de transport	2 515	16 143		18 658
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 462	2 024		6 486
TOTAL	6 988	24 990		31 978
TOTAL GENERAL	7 317	27 890		35 207

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 900				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 823				
Matériel de transport	16 143				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 024				
TOTAL	24 990				
TOTAL GENERAL	27 890				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	51 900	19 538		0	71 438
Fonds propres avec droit de reprise	750			750	
Excédent ou déficit de l'exercice	19 538	19 538-	16 239		16 390
Situation nette	72 188		16 390	750	87 828
Subventions d'investissement	91 046		18 740	23 771	86 015
TOTAL I	163 233		34 979	24 521	173 843

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 484	2 484	
Autres créances clients	13 521	13 521	
Taxe sur la valeur ajoutée	535	535	
Divers état et autres collectivités publiques	130 449	130 449	
Débiteurs divers	49 760	49 760	
Charges constatées d'avance	84	84	
TOTAL	196 834	196 834	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	31	31		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 688	22 505	38 183	
Emprunts et dettes financières divers	30 000	7 500	22 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 380	6 380		
Personnel et comptes rattachés	8 252	8 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 993	17 993		
Impôts sur les bénéfices	2 808	2 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 183	1 183		
Autres impôts taxes et assimilés	19 537	19 537		
TOTAL	146 871	86 188	60 683	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 104			

Nouvel emprunt : Initiative 2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 167
Autres créances	130 449
Total	132 616



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 582
Dettes fiscales et sociales	13 428
Total	17 041

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

